



MAGAZINE

D E C H A M P S - S U R - M A R N E

MAI-JUIN 2025 • NUMÉRO 256



Un budget de résistance page 5

ACTUALITÉS

Le logement social
à Champs

ACTUALITÉS

Éducation : à chaque
âge, une action !

DOSSIER

Budget :
la commune tient
ses engagements

ENVIRONNEMENT

Valorisation
des biodéchets



Le 23 mai, le maire et le vice-président de Paris-Vallée de la Marne ont posé le premier « Montant d'Ossature Bois » du chantier du nouveau conservatoire Lionel Hurtebize. Un choix de reconstruction du bâtiment qui est cher à la municipalité et au quartier Pablo Picasso.



Le 2 juin, la Ville a accueilli une conférence-débat animée par le sociologue Marwan Mohammed, spécialiste reconnu des phénomènes de rivalités entre quartiers. Organisée par la commune dans le cadre du CLSPD (lire p.10), en partenariat avec la Police nationale et avec le soutien financier de la Préfecture, cette initiative visait à mieux comprendre les « embrouilles » entre jeunes, souvent à l'origine de rixes, pour en analyser les mécanismes.



Préparée lors du festival « Tous ensemble tous égaux » avec les enfants des accueils périscolaires et en partenariat avec l'AMAP, l'exposition « Semons les graines de la République » a mis en parallèle les systèmes d'entraide, de solidarité, d'empathie, de communication de certaines espèces animales et végétales avec ces valeurs chez les êtres humains. Ici, lors du vernissage le 16 mai.

INSTANTS RÉCENTS 2

ÉDITO 5

ACTUALITÉS

Le logement social à Champs 4

À Champs-sur-Marne en avril et mai 6/7

Éducation : à chaque âge, une action ! 8

Un nouvel outil de sécurité et de prévention de la délinquance pour la ville 10/11

Agenda de juin-juillet 16

CULTURE

Entre mémoire et création 9



Réouverture de la salle Jacques Brel à la rentrée 2025

DOSSIER

Budget : la commune tient ses engagements 12/14

ENVIRONNEMENT

Valorisation des biodéchets 15

TRIBUNES POLITIQUES 17

INFOS PRATIQUES 18/19

CHAMPS-SUR-MARNE MAGAZINE
MAI-JUIN 2025 • NUMÉRO 256

Directeur de la publication : Maud Tallet

Rédaction/Conception/Photos/Illustrations :
Service municipal Communication
Collection privée - Adobe Stock -

Impression :
Direct Impression
26 bis boulevard de Beaubourg
77184 Émerainville

Distribution :
Le Diffuseur

Service municipal Communication :
Tél. 01 64 73 48 38
Mail : communication@ville-champssurmarne.fr
www.ville-champssurmarne.fr



LE LOGEMENT SOCIAL À CHAMPS

Avec 41 % de logements sociaux, dont 5% de logements étudiants, la municipalité marque sa volonté de permettre l'accès au logement pour un maximum de Campésiens. Cependant, les mécanismes de financement et d'accès aux logements sociaux ne permettent plus de répondre à une demande toujours accrue.

La crise du logement touche de nombreuses communes, et Champs-sur-Marne vit cette situation. Au 31 janvier 2025, la ville comptait 1 757 demandeurs de logements sociaux, dont 1 375 déjà campésiens. En 2024, seulement 103 attributions de logements ont eu lieu à Champs (tous réservataires confondus), dont 24 relogements par le biais du contingent communal, cela reste largement insuffisant face à un nombre de demandeurs toujours en augmentation.

La pénurie de logements à prix accessible (mensualités et charges supportables) disponibles sur le marché immobilier impacte le parc social, qui se retrouve saturé. Bien que celui-ci dépasse les exigences légales de la loi SRU (25 %), la réalité est que les logements vacants et le taux de rotation des locataires sont faibles. Toutes les villes ne remplissent pas leur obligation d'accueillir 25 % de logements sociaux sur leur territoire.

LES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

La principale difficulté dans l'attribution des logements sociaux réside aussi dans la complexité du système de gestion. Bien que la municipalité soit impliquée dans le processus, elle ne dispose que d'un accès limité à une partie des logements construits. Ces logements sont répartis selon des pourcentages précis entre plusieurs acteurs appelés « réservataires » : l'État (30 %), la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne (20 %) qui rétrocède ces 20 % à la commune, des organismes privés comme Action logement (40 %) et les bailleurs sociaux (10 %).

Depuis janvier 2024, cette gestion s'est compliquée avec l'entrée en vigueur de la loi Elan et le système de gestion en « flux ». Ce mécanisme, censé fluidifier l'accès au logement social, a en réalité conduit à une réduction du nombre de logements pour lesquels la commune propose des candidats. Désormais, ce sont les bailleurs qui organisent la répartition des logements disponibles entre les différents réservataires. Souvent ces derniers proposent des demandeurs qui ne travaillent et n'habitent pas le territoire. Cette évolution a entraîné une perte significative du pouvoir de proposition de la commune, l'empêchant de répondre aux besoins spécifiques des habitants.

CONSÉQUENCES POUR LES MÉNAGES CAMPÉSIENS

La majorité des demandeurs de logements sociaux à Champs sont déjà locataires du parc social et recherchent un logement



plus adapté à l'évolution de leur situation familiale, qu'il soit plus grand ou plus petit. De nombreux Campésiens rencontrent des difficultés pour accéder à un logement correspondant à leurs besoins. Les ménages reconnus au titre du DALO (Droit au Logement Opposable) sont aussi impactés. En janvier 2025, 95 Campésiens étaient enregistrés comme prioritaires DALO, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes, soulignant l'aggravation de la situation. Ainsi, l'attente peut durer plusieurs années, les solutions à court terme étant très limitées.

Malgré les choix de la municipalité depuis de nombreuses années, le faible taux de rotation et les modalités d'attributions ne permettent pas d'apporter les réponses concrètes aux attentes légitimes des demandeurs de Champs-sur-Marne.

Informations : service Logement, 01 74 92 10 63

QUI SIÈGE À LA COMMISSION D'ATTRIBUTION ?

Les membres siégeant à la Commission d'attribution et d'examen de l'occupation des logements (Caleol) sont : le bailleur (président de la commission) qui désigne 6 membres, un représentant du Préfet, un représentant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, Action logement, ainsi que le maire ou son représentant. La Caleol reste toutefois seule décisionnaire en matière d'attribution de logements.

FACE À L'OFFENSIVE LIBÉRALE CONTRE LES DÉPENSES PUBLIQUES, NOUS ADOPTONS UN BUDGET DE RÉSISTANCE !

Aujourd'hui, les politiques libérales s'attaquent à tous les services publics. L'école, l'hôpital, la police nationale, sont particulièrement malmenés. Loin de résorber les difficultés, le budget de l'Etat pour 2025 ne va faire que les renforcer, en imposant une baisse drastique des dépenses publiques de 26 milliards d'euros. Emploi, écologie, recherche et enseignement supérieur, culture, sport, agences de l'eau, transports, ou encore, aide publique au développement, les domaines qui subissent les coupes budgétaires sont innombrables.



Déjà pour 2025, pour les collectivités territoriales, ce sont 2,6 milliards d'euros qui sont supprimés, sous forme de baisses de dotations, de gel de TVA due aux collectivités, de baisse du « Fonds vert » destiné aux projets de transition écologique des collectivités, ou encore, sous forme de suppression pure et simple du fonds de soutien aux activités périscolaires. Ce budget arbitraire, anti-social et anti-écologique, adopté au moyen du 49.3, apparaît comme « *le budget le plus mauvais de l'histoire pour les collectivités* » selon l'Association des Maires de France.

Mais alors qu'au sommet de l'Etat, les ministres du gouvernement BAYROU réduisent les dépenses publiques et demandent « un effort à tous les Français et collectivités sans exception », localement, ils envoient leurs lieutenants s'attaquer aux budgets des communes, vociférer sur la dégradation des finances locales, et faire pression afin que celles-ci prennent pourtant en charge les compétences laissées à l'abandon par l'Etat (Education nationale, Police nationale, Santé...).

Détériorer volontairement les services publics nationaux et les budgets des collectivités, tout en pointant la diminution de leurs marges de manœuvre et en reprochant aux communes de ne pas en faire assez, telle est la logique sournoise des politiques de droite.

À Champs-sur-Marne, nous sommes déterminés à résister à cette tentative d'asphyxie qui nous met déjà en difficulté. C'est le sens que nous souhaitons donner à notre budget prévisionnel 2025, voté en Conseil municipal le 7 avril dernier : un budget de résistance, qui permet quand même de préserver la qualité du service public local. Voté dans un contexte toujours plus contraint, il montre le plus haut niveau d'investissement possible permettant d'entretenir et développer les infrastructures de la Ville, sans toucher à la fiscalité locale, afin de préserver les ressources des familles campésiennes.

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne

À CHAMPS-SUR-MARNE EN AVRIL ET MAI



NOUVEAU ! PERMANENCES JURIDIQUES

- Depuis le 16 mai, et chaque 2^e vendredi du mois, une permanence juridique est assurée par l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 77) à la Maison de la solidarité. Ce nouveau service proposé par la municipalité offre un conseil gratuit juridique, financier et fiscal sur les questions relatives à l'habitat, en particulier en cas de litiges ou de situations complexes requérant une intervention approfondie.
- Par ailleurs, chaque 2^e et 4^e mercredi du mois, vous pouvez bénéficier d'un premier niveau d'information et d'orientation en matière de droit des personnes, de la famille, du travail. Ces permanences gratuites et confidentielles sont menées en mairie par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Rendez-vous : service municipal Solidarité au 01 64 73 48 30.

Farandole des associations

Samedi 24 mai, l'après-midi a vibré aux sons des concerts, pas de danses et démonstrations des associations pour la Farandole annuelle de Champs en fête. De nombreux Campésiens s'en sont réjouis sur le parvis de la mairie, participant à des animations telle que celle de La Racommodeuse de fleurs et ses mystérieuses coiffures. Après une soirée de spectacle et concert, une descente aux flambeaux a rejoint le stade Lionel Hurtebize, pour le feu d'artifice.

Pendant les vacances scolaires

Un premier jour de vacances de printemps haut en couleurs le 12 avril dernier, avec la traditionnelle chasse aux œufs dans plusieurs quartiers de la ville. Ici sur le théâtre de verdure Paul Langevin.



Les 3 relais jeunesse de Champs proposent tout au long de l'année des activités pour les 11-17 ans. Après avoir fabriqué des jardinières pour aménager un espace vert au sein du relais Pablo Picasso, les jeunes ont construit des bancs en palettes au relais Langevin. Sous la conduite de Pascal, technicien du Centre Technique Municipal, ils ont appris à manier les outils et à concevoir ensemble ce projet durable et écologique. De leur côté, ceux du relais du Bois de Grâce ont participé avec enthousiasme à un Clean up.



Des activités pour tous

Convaincue des enjeux en matière de développement durable, la commune propose des ateliers thématiques afin de sensibiliser les habitants à leur environnement.

Plusieurs rendez-vous ont eu lieu, comme : une initiation compostage aux jardins de la sente des sables ou bien jardinage au potager à la Maison de la solidarité.



La municipalité prévoit des rendez-vous réguliers pour tous les âges, et le 30 avril, c'était loto géant pour les retraités campésiens. Tout l'après-midi salle Jean Effel, les visages affichaient concentration et sourires !



Bienvenue à Champs !

Bienvenue aux 70 nouveaux Campésiens, soit 17 familles, reçus par le maire et les élus samedi 17 mai lors de la matinée d'accueil des nouveaux habitants, après une visite en car à la découverte de la ville.



ÉDUCATION : À CHAQUE ÂGE, UNE ACTION !

Dans la perspective de la gratuité de l'école, la Ville a développé des mesures concrètes pour aider les familles, avec par exemple la remise d'un livre aux moins de 4 ans, pour une première approche au livre, ou un kit de rentrée pour les CP. Ces efforts visent à accompagner le développement éducatif des enfants, à leur offrir des outils pédagogiques et à encourager l'implication des familles.



POUR LES TOUT-PETITS

La municipalité remet chaque année, avec l'agglomération Paris-Vallée de la Marne, un livre aux enfants de moins de 4 ans dans le cadre de l'opération « Premières pages ». Le 26 avril dernier, le maire et l'élu à l'Éducation ont distribué un ouvrage de Lucie Félix à la médiathèque du Ru de Nesles. Cette action vise à encourager les parents et les enfants à découvrir les bienfaits de la lecture dès leur plus jeune âge, tout en faisant connaître la diversité des possibilités du livre à la maison, et tout simplement, face à la tentation de l'écran, l'habitude de prendre un livre en main.

L'ENTRÉE EN MATERNELLE

À partir du 18 juin, c'est dans les crèches et multi-accueil que se tiendra la « Fête des grands », durant laquelle Maud Tallet et son premier adjoint remettront aux enfants des sacs à dos pour leur entrée en maternelle.

UN KIT DE RENTRÉE POUR LES CP

Lors de la rentrée scolaire 2024-2025, tous les élèves de CP ont reçu un kit de fournitures scolaires offert par la commune, (photo ci-dessus). Ce sera à nouveau le cas en

septembre 2025. Ce geste s'inscrit dans une politique visant à ouvrir la possibilité à la gratuité scolaire, en soutenant les familles dans la préparation de la rentrée. À cette mesure s'ajoute un abonnement à Kilimax, soit un livre par mois de novembre à juin offert à tous les CP.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DICTIONNAIRES

À la fin de chaque année scolaire, les élèves de grande section de maternelle et de CM2 recevront des mains de Madame le Maire des dictionnaires, symbolisant leur passage d'une étape éducative à l'autre. Pour les CM2, ce geste se fait lors d'une cérémonie de récompense en salle civique. Une façon solennelle de marquer l'importance de cette étape de la scolarité, devant les parents présents.

Les actions municipales pour l'éducation témoignent d'un engagement fort envers l'égalité des chances et créent un environnement propice au développement éducatif des plus jeunes. « *Parce ce qu'il n'y a pas que la soupe qui fait grandir !* » appuie l'élu municipal à l'Éducation. Ces initiatives contribuent à garantir que tous les enfants, quel que soit leur milieu, bénéficient des mêmes opportunités dès le début de leur parcours scolaire.

ENTRE MÉMOIRE ET CRÉATION

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Campésiens, élus et anciens combattants se sont rassemblés pour la cérémonie de commémoration du 8 mai (reddition sans conditions de l'Allemagne nazie). L'hommage a été ponctué par les interventions de l'orchestre d'Harmonie, des jeunes des relais jeunesse et des CM1/CM2 de l'école des Pyramides qui ont interprété la chanson « La Paix sur terre » de Jean Ferrat.

Dans son discours, Maud Tallet s'est particulièrement adressée aux jeunes : « *Votre présence est importante, car elle nous oblige, en tant que « passeurs de mémoire » à tendre le flambeau aux jeunes générations, à ceux qui ont l'avenir devant eux, pour qu'ils s'en saisissent afin de continuer de promouvoir une culture de Paix* ».

Après la cérémonie, c'était l'occasion de visiter aussi l'exposition « La France du Conseil national de la Résistance » qui a connu un vif succès en avril-mai en mairie puis salle Jean Effel.



EXPOSITION AVEC L'AMAP

Les œuvres artistiques des enfants des accueils de loisirs ont été exposées en mai-juin dans le hall de l'hôtel de Ville. Dans le cadre du festival « *Tous ensemble, tous égaux* », le service Enfance a proposé aux enfants des 8 centres de loisirs des ateliers pour les sensibiliser aux handicaps et aux discriminations. À l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques (AMAP), d'autres ont conçu une série de portraits, de tous les pays et de toutes les couleurs.



À LA MICRO-FOLIE

Plusieurs disciplines des cultures urbaines ont été mises à l'honneur le 17 mai : les œuvres de land art de l'artiste Saype, une initiation au street art (photo ci-dessus), par Msiieur Bonheur, et des danses urbaines pour clore la soirée.

LES SPECTACLES

La programmation de fin de saison a été riche ! Une belle soirée blues avec le chanteur guitariste Jo Champ, et au théâtre, « La Tigresse », une satire humoristique a ravi les spectateurs, tout comme ceux du 3^e volet de la pièce « Mytho ». Lire p.16 pour connaître les prochains événements culturels.

CHAMPS DES ARTS

Le 1^{er} juin, au cœur des jardins du château, chaque arbre, chaque fleur, chaque allée était une invitation à explorer le thème des perspectives, dans le cadre du Printemps du dessin. Peintre confirmé, amateur ou badaud se sont retrouvés à l'Orangerie du château de Champs. Cette initiative a été organisée par le service municipal de la Vie associative, avec l'AMAP, et une exposition des œuvres aura lieu à l'automne.

NOUVEAU : BILLETTERIE EN LIGNE

Rendez-vous dès à présent sur le site Internet de la ville : ville-champssurmarnes.fr pour réserver vos spectacles, ateliers de la MICRO-FOLIE... grâce à la billetterie en ligne. Suivez les indications après avoir cliqué sur le lien en page d'accueil. Vos billets vous seront ensuite envoyés sur votre mail. Présentez-les à votre arrivée, et le tour est joué !

Si vous préférez réserver par téléphone, composez le 01 74 92 10 89.

UN NOUVEL OUTIL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE POUR LA VILLE

Le 28 mars 2025 a été réactivé, sous l'impulsion du maire, un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette instance, visant à renforcer la sécurité et la prévention de la délinquance, regroupe divers acteurs locaux. Son objectif est de coordonner des actions ciblées en matière de prévention, de sécurité publique et de tranquillité.



Première réunion du CLSPD initiée par le maire le 28 mars en présence de tous les acteurs locaux impliqués dans la sécurité, la prévention et la tranquillité publique.

La mission du CLSPD, après l'établissement d'un diagnostic des problématiques locales de sécurité, consiste à coordonner les actions de prévention.

À Champs-sur-Marne, le choix a été fait de concentrer son action sur trois grands axes :

- prévenir et sensibiliser les jeunes aux dangers des rixes,
- prévenir et sensibiliser les jeunes aux usages des réseaux sociaux et du harcèlement,
- prévenir et sensibiliser les jeunes aux risques liés aux trafics et à la consommation de stupéfiants.

LES ACTEURS DU CLSPD

Cette instance permet de renforcer la mobilisation des différents acteurs locaux tels que l'État (sous-préfet), la Police nationale, la justice, l'Éducation nationale, le département de Seine-et-Marne et les associations, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie dans la commune. Elle est présidée par le maire, Maud Tallet, et composée des maires adjoints délégués à la tranquillité publique, la jeunesse, la solidarité, du conseiller municipal délégué à la prévention jeunesse ainsi que des représentants des forces de sécurité (Police nationale), de la Protection judiciaire de la jeunesse, des bailleurs sociaux, des associations locales (sportives, culturelles, aide aux victimes) et de l'Éducation nationale (collège, lycée).

EN COMPLÉMENT DES MESURES DE PRÉVENTION MUNICIPALES

L'un des aspects importants du CLSPD est sa complémentarité avec d'autres programmes existants à Champs-sur-Marne, comme le dispositif Prévention jeunesse lancé par la municipalité en septembre 2024. Ce dernier vise à accompagner les jeunes dans des démarches de prévention individualisées, en collaboration avec divers partenaires institutionnels et associatifs. Madame le Maire a insisté, lors du lancement du CLSPD le 28 mars dernier, sur le fait « *qu'aujourd'hui, des réponses interpersonnelles ne suffisent plus. Un travail concerté et partenarial est nécessaire mais dans un cadre réglementaire et respectueux du droit* ». Le CLSPD joue un rôle de coordination pour renforcer l'effort global de sécurité publique, dans un contexte où la prévention de la délinquance nécessite une approche collaborative. Les acteurs locaux, tels que les représentants des forces de l'ordre, les services sociaux et l'Éducation nationale, se concerteront régulièrement sous l'égide de la Ville dans des groupes de travail pour définir et mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités du terrain. Le CLSPD se

réunira en assemblée plénière au moins une fois par an pour faire le point sur les actions menées et ajuster les mesures en fonction de l'évolution de la situation locale.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Un rôle important de cette instance est d'assurer le suivi des actions en garantissant un cadre respectueux des règles de confidentialité. Des actions concrètes seront mises en place pour prévenir les risques de délinquance. Elles seront par exemple : l'augmentation des patrouilles et/ou maraudes, la sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires, la création de partenariats. Le CLSPD représente une approche coordonnée pour améliorer la qualité de vie des Campésiens et améliorer leur sécurité.

La réactivation du CLSPD marque ainsi une étape de plus dans l'engagement de la municipalité en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Grâce à ce dispositif collaboratif, la ville de Champs-sur-Marne souhaite apporter des réponses plus efficaces et durables aux enjeux de sécurité.

PRÉVENTION SANTÉ AU COLLÈGE

Dans le cadre de ses missions de prévention auprès des jeunes, le médiateur municipal Prévention jeunesse est intervenu au collège Pablo Picasso sur le thème de la consommation de protoxyde d'azote. Huit classes de 4^e, soit 121 élèves au total ont participé à ces séances de sensibilisation. L'objectif de ces actions municipales est de réduire les conduites à risque chez les adolescents.



LES FAMILLES S'ENGAGENT AUSSI

Créée par un collectif de parents engagés, l'association « Campésiens debout et solidaires » vise à lutter contre les violences entre jeunes, en particulier les rixes, en menant des actions de prévention, de sensibilisation et de soutien à destination des familles.

Le 17 mai, l'association a organisé une première action au Bois de Grâce : discussions et convivialité ont permis de créer du lien entre les familles, de rappeler l'importance du dialogue autour des questions de sécurité et de bien-être des jeunes, mais aussi de montrer que chacun, à son échelle, peut être acteur pour sa ville. Une dizaine de mamans bénévoles a préparé des pâtisseries maison ainsi que des boissons, vendues sur place au profit de l'association afin de financer les actions à venir. A leurs côtés, les jeunes ont participé à toutes les étapes de l'événement, de l'installation du stand, le transport et la mise en place des tables, à l'accueil du public et le rangement en fin de journée. Leur présence active aux côtés des mamans a permis de créer une belle synergie intergénérationnelle.



En mars dernier, les enfants des écoles se sont mobilisés pour fêter Mardi gras et la journée des droits des femmes.

BUDGET : LA COMMUNE TIENT SES ENGAGEMENTS

Dans un contexte de forte incertitude économique, exacerbée par les conséquences de la loi de finances 2025, la municipalité s'engage à maintenir ses priorités en matière de services publics et d'investissements pour le bien-être de ses habitants.

Le budget, adopté le 7 avril dernier, bien que contraint, permet de poursuivre l'ensemble des actions essentielles pour la vie quotidienne des Campésiens, tout en préservant l'accès aux services publics et en soutenant les projets de développement de la commune.

La loi de finances, adoptée le 14 février 2025, impose des restrictions budgétaires drastiques aux collectivités locales, avec une baisse significative de 2,2 milliards d'euros dans les dotations de l'État. Pour Champs-sur-Marne, les conséquences sont lourdes, notamment à travers

une hausse des cotisations employeur pour la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux, qui augmentera de 31,65 % à 34,65 %, soit près de 300 000 € supplémentaires. De plus, l'impact de la loi de finances sur les départements a entraîné le désengagement du conseil départemental de Seine-et-Marne en faveur des équipements de petite enfance et prive la commune d'une aide de 144 000 €. L'impact de la loi se fait également ressentir à l'échelle intercommunale, où des actions récurrentes sont annulées faute de financement.



UN BUDGET QUI PRÉSERVE L'ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Malgré les conditions défavorables, la municipalité a choisi de maintenir un budget de fonctionnement de 44,8 millions d'euros en 2025, avec une très faible évolution par rapport aux années précédentes.

Ce budget inclut le maintien de tous les services existants et des actions municipales sans hausse des taux d'imposition, afin de préserver au mieux le budget des familles.

La commune maintient également son engagement auprès des associations campésiennes qui bénéficieront d'un soutien financier à hauteur de près de 768 000 € auxquels s'ajoutent 1,5 million d'euros de prêt de salle et de matériel.

Ainsi, même dans un contexte difficile, Champs continue de faire de son budget un outil de solidarité au service de tous les habitants, notamment les plus fragiles, tout en poursuivant sa politique d'accessibilité aux services publics.



8 centres de loisirs accueillent les enfants en ville. Des activités sont organisées avec d'autres structures municipales, comme ici à l'AMAP.

DES PROJETS FINALISÉS

En matière d'investissement, avec un montant de 15,5 millions d'euros (dont 4,3 de report), le budget de 2025 permet de finaliser des actions. Parmi les projets marquants, le Wheelpark, un espace dédié aux sports de glisse, a ouvert au printemps 2025. L'an passé, c'étaient les terrains de proximité Claude Monet et Camille Claudel du quartier Pablo Picasso et les aires de street work out qui ouvraient dans plusieurs endroits stratégiques. Ces projets visent à offrir à tous des infrastructures de loisirs et de sport accessibles et gratuites.

De même, les travaux de la salle Jacques Brel, débutés fin 2024, et qui incluent le renforcement de la charpente, le remplacement du parquet de la grande salle et des travaux de toiture, se termineront prochainement pour une réouverture du lieu au public à la rentrée de septembre. Ces travaux devraient permettre à la salle de retrouver sa fonction culturelle et associative dans des conditions optimales.



Ouverture du Wheelpark au printemps 2025.

POURSUITE DES TRAVAUX ENGAGÉS

Sur près de 9,5 millions d'euros d'investissements (hors remboursement de la dette et restes à réaliser de l'année antérieure), la commune va consacrer plus de 3,8 millions d'euros de dépenses en faveur de la transition écologique.

L'année sera marquée par la poursuite de plusieurs travaux majeurs, déjà engagés dans les années précédentes. Concernant le programme de modernisation du réseau d'éclairage public, celui-ci entre dans sa dernière phase, avec la poursuite de la rénovation des réseaux et des équipements d'éclairage, mais surtout la mutation du réseau haute tension vers un réseau basse tension, incluant le remplacement des 66 transformateurs haute tension par 20 armoires électriques basse tension, pour un montant total de 500 000 €.



Parmi les chantiers engagés, celui de la route de Malnoue (RD51), une voie essentielle pour la mobilité et la sécurité des Campésiens. Ce projet de réaménagement qui a déjà commencé comprend des travaux d'amélioration de l'éclairage public, de mise en sécurité des trottoirs, et de végétalisation. L'objectif est de transformer cette route, qui traverse plusieurs quartiers, en une véritable entrée de ville, tout en la rendant plus sûre et plus agréable à travers l'intégration d'une voie cyclable et de nouveaux aménagements pour les piétons. Le montant total de ces travaux s'élève à 3,75 millions d'euros, répartis sur plusieurs années.

Par ailleurs, plusieurs groupes scolaires bénéficieront de travaux de réhabilitation en 2025, notamment l'école Joliot Curie, qui verra la réfection de ses cours et la rénovation de ses menuiseries extérieures. L'école Paul Langevin sera, quant à elle, rénovée à travers des travaux d'isolation, de ravalement de façade et de remplacement des menuiseries extérieures pour un montant total de 3,15 millions d'euros.

DES ACTIONS QUI VONT S'ENCLANCHER

Certains projets d'envergure préalablement en préparation vont se concrétiser. Celui de la construction du nouvel équipement enfance-petite enfance dans le quartier du Nesles permettra de donner aux enfants du secteur un nouvel accueil de loisirs. Ce bâtiment, d'un montant total de 7,5 millions d'euros, est financé en partie par l'aménagement de la ZAC des Hauts de Nesles. Les premières études de conception seront achevées en 2025, et les travaux commenceront en 2026.



Le terrain de proximité Camille Claudel a ouvert l'été dernier ; la réhabilitation d'autres équipements est aussi à l'ordre du jour.



Travaux et voies cyclables individualisées sur la RD51.



Après la consultation citoyenne de 2024, le projet de la vidéo urbaine entre dans sa phase opérationnelle avec la désignation d'un maître d'œuvre pour définir précisément les équipements nécessaires et leur déploiement sur le territoire, et rédiger le marché public correspondant.

La réhabilitation d'équipements sportifs se poursuit, avec notamment la réfection des terrains de sport de proximité, notamment du Nesles et du terrain de basket des Pyramides, la mise aux normes du gymnase Jean Jaurès, et le remplacement du sol sportif du gymnase des Pyramides. Ces travaux visent à offrir des infrastructures modernes, sécurisées et adaptées aux pratiques sportives actuelles.

Malgré un environnement économique difficile, la municipalité consolide ainsi les services publics locaux, tout en répondant aux besoins des habitants et des associations et en développant des infrastructures modernes et durables. Les actions prévues témoignent de cet engagement constant, dans le respect des priorités fixées.

VALORISATION DES BIODÉCHETS

Le Sietrem a mis en place ce printemps un dispositif de gestion des biodéchets à Champs, avec des composteurs partagés et des bornes d'apport volontaire. Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche environnementale et économique, vise à encourager les habitants à participer activement à la valorisation de leurs déchets alimentaires.

Quatre sites de compostage partagé ont été inaugurés à Champs-sur-Marne les 29 et 30 avril pour permettre aux habitants de déposer leurs biodéchets : place Henri Barbusse, place de la Garenne, place Picasso et cours du Lizard.

Le compostage (individuel et collectif) et les bornes d'apport volontaire se révèlent les mieux adaptés aux besoins des habitants d'après les résultats d'une expérimentation du Sietrem (Syndicat pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers).

Les biodéchets récoltés sont ensuite envoyés vers des unités de méthanisation, où ils seront transformés en biogaz ou en fertilisant. En retour, les participants pourront récupérer du compost pour enrichir la terre de leurs jardins ou balconnières. Sept bornes d'apport volontaire ont préalablement été mises en place dès le 14 avril 2025. Les Campésiens peuvent aussi acquérir un composteur individuel, bénéficiant d'une subvention de 62 % de la part du Sietrem.



Cette initiative contribue à une gestion plus responsable et durable des biodéchets, tout en impliquant activement les citoyens dans le processus. Grâce à ce projet, la commune participe à la transition écologique en réduisant l'empreinte écologique des déchets alimentaires, tout en valorisant ces derniers pour produire de l'énergie et du compost.

Informations pratiques

Les lieux d'implantation des composteurs partagés et des bornes d'apport volontaire, ainsi que les consignes de tri, sont disponibles sur www.sietrem.fr

COMPOSTAGE COLLECTIF

Le Sietrem propose d'accompagner les résidences qui souhaitent installer des composteurs. Il fournit et installe gratuitement (à partir de 10 foyers volontaires) 3 composteurs en bois, dont 1 pour le stockage des déchets bruns (feuilles mortes, petits branchages) ainsi que les outils nécessaires (fourche, pelle etc.). Par ailleurs, il prend en charge la formation obligatoire des référents (7 heures assurées par un organisme de formation agréé). Le compostage est entièrement gratuit pour la copropriété, il permet de réduire le volume des ordures ménagères et ne sent pas mauvais, à condition que les techniques de compostage soient respectées. Le compost peut être récupéré par les participants pour leurs balconnières ou leur gazon.

DÉBORDEMENTS DU RÉSEAU D'EAUX USÉES DANS LE QUARTIER ROUTE DE MALNOUE PAR TEMPS DE PLUIE

Depuis 2023, la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne a lancé un diagnostic des réseaux d'assainissement sur son territoire, dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma directeur d'assainissement. Des mesures de débits ont été réalisées pour identifier les secteurs collectant des eaux parasites et des investigations supplémentaires seront menées prochainement.

Dans le quartier de la Route de Malnoue, plusieurs signalements concernent des débordements du réseau d'eaux usées lors des pluies. Bien que le réseau et le poste de refoulement soient suffisants en temps sec, ils saturent par temps de pluie. Les recherches se concentrent donc sur la réduction des eaux claires parasites dans cette zone. Les premières analyses ont révélé un raccordement incorrect entre les eaux pluviales du chemin d'Emerainville et le réseau d'eaux usées, ce qui entraîne des problèmes. Des travaux de mise en conformité sont programmés pour le second semestre 2025.

AGENDA DE JUIN-JUILLET

18 JUIN

Exposition « Je suis citoyen je m'exprime » à la MICRO-FOLIE.
Informations : 01 74 92 10 89

20 JUIN

Fête du sport au stade Lionel Hurtebize. Fête de fin d'année de l'Ecole municipale des sports et de l'Office des sports de Champs-sur-Marne.

Informations : service municipal des Sports, 01 64 73 48 56



21 JUIN

Fête de la musique, à partir de 18h, mail Jean Ferrat
Informations : service municipal Culture, 01 64 73 49 00



27 JUIN

Soirée de la réussite au relais jeunesse Pablo Picasso.
Informations : service municipal Jeunesse, 01 64 73 48 55
jeunesse@ville-champssurmarne.fr



28 JUIN

Fest-noz, art de rue et pique-nique : toute une soirée de fêtes vous attend sur la demi-lune et au château. Le Festival Par Has'art dans le parc du château, un fest-noz par le Cercle celtique campésien, et un pique-nique géant ! Apportez vos victuailles, nappes, jeux et instruments de musique.

Demi-lune face au château.

Informations : service municipal Culture, 01 64 73 49 00 et service Vie associative, 01 64 73 49 04

29 JUIN

Troc et puces : comme chaque année, les amateurs de brocantes ont rendez-vous en centre-ville pour ce Troc et puces, organisé par l'Office Municipal d'Animation (OMA).
8h à 18h, informations : 06 18 95 97 53



5 AU 13 JUILLET

Champs d'été : au stade de la Fontaine aux coulons, tous les jours de 15h à 20h, des stands d'animation, bassins, trampoline, et autres mini-golf pour tous !

Informations : service Vie associative, 01 64 73 49 04

VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Les élu-e-s de notre majorité municipale s'inquiètent des déclarations du Président Macron et de son gouvernement, quant aux moyens supplémentaires (obligatoires) accordés aux polices municipales. C'est une dérive inquiétante vers une décentralisation des missions régaliennes stratégiques, au détriment de l'État et de l'égalité républicaine.

Nous dénonçons fermement cette stratégie de substitution qui, sous couvert de renforcer la sécurité, masque une réalité alarmante : le décrochage des effectifs de la Police Nationale par rapport à la croissance démographique et aux besoins croissants de nos territoires. Cette situation est exacerbée par une perte d'attractivité des métiers de la Police nationale, conséquence directe des politiques d'austérité.

Ils rappellent que la sécurité des citoyens est une mission fondamentale de l'État. Elle ne peut être déléguée toujours plus aux collectivités locales sans risquer de créer une sécurité à deux vitesses, inégalitaire et inefficace. La Police municipale a un rôle à jouer, mais en complémentarité avec la Police nationale, et non en substitution ; nous appelons à une refondation ambitieuse de notre politique de sécurité publique, fondée sur le renforcement des effectifs de la Police nationale, avec des recrutements massifs et une amélioration des rémunérations, formations et conditions de travail pour restaurer l'attractivité de ces métiers essentiels ; la réhabilitation d'une Police nationale de proximité, ancrée dans les territoires, au service des citoyens et respectueuse des droits fondamentaux ; une clarification des missions respectives des forces de sécurité, garantissant une coopération efficace entre Police nationale et Police municipale, en étroite collaboration entre les ministères concernés, les élus locaux et les représentants des agents eux-mêmes, L'arrêt du désengagement de l'État auprès des collectivités, qui se traduit par une folle course en avant aux transferts de compétences, sans moyen adéquat et sans réflexion globale.

Nous nous engageons à défendre une sécurité publique républicaine, humaine et équitable, au service de tous les citoyens.

CHAMPS À VENIR

Des violences inacceptables

Violences sexuelles, violences caractérisées contre les forces de l'ordre et contre les citoyens et citoyennes (2 morts, 195 blessés), destruction de biens : voilà le lourd bilan de la victoire du PSG à la Ligue des Champions. Si des dysfonctionnements notables sont à noter dans le dispositif policier déployé, montrant encore une fois que l'Etat n'assure pas sa fonction première (la sécurité), il n'est pas admissible que le foot rime avec violences, que les valeurs du sport soient ainsi piétinées.

À Champs également, la fête a été le prétexte pour certains de brûler des poubelles, tirer des mortiers, en visant parfois délibérément et en menaçant des habitants du Bois de Grâce.

Les incivilités qui se multiplient et qui ne sont pas sanctionnées laissent l'impression qu'il est possible de faire tout et n'importe quoi. Elles créent une spirale de réactions que nous ne devons pas occulter.

Contrairement au ministre de l'Intérieur qui utilise un vocabulaire digne des idéologues réactionnaires des années 30 lesquels ont précipité la France vers le pire, nous considérons qu'il faut passer par l'éducation, une présence plus importante des acteurs de prévention et d'accompagnement de la jeunesse et des sanctions efficaces. Nous souhaitons que nulle incivilité ou mise en danger d'autrui ne soit passée sous silence. Que ceux qui les commettent soient appréhendés, réparent les dommages, réalisent des travaux d'intérêt pour la commune, qu'il leur soit ou inculqué que vivre en société, c'est respecter des règles.

Nous ne sommes pas impuissants face à la montée de la violence systémique dans notre société, ni face à la montée du racisme, de l'antisémitisme et des actes ou crimes discriminatoires.

Julie Gobert, Sébastien Maumont, Thierry Babec (champsavenir77420@gmail.com)

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR CHAMPS

TEXTE NON PARVENU

CHAMPS TOUS ENSEMBLE

Cinq ans de mandat pour la majorité municipale : un triste tableau

Imaginez une grande fresque, censée retracer cinq années de mandat à Champs-sur-Marne. Les Campésiens s'y attardent, cherchant les promesses de 2020 : un vrai référendum sur la police municipale et la vidéoprotection, des actions pour la jeunesse, plus de lien social.

Mais très vite, ce tableau tant attendu laisse place à une réalité décevante. Le référendum promis n'a jamais eu lieu : à la place, une simple votation, dont le résultat, pourtant clair, peut encore être ignoré. Les engagements en faveur de la jeunesse se sont évaporés : peu de projets concrets, peu d'écoute, aucune ambition portée. Quant à la cohésion sociale, elle s'effrite de jour en jour. Les rixes se multiplient, les tensions s'installent, et dans plusieurs quartiers, un véritable sentiment d'abandon règne. Pire encore : au lieu d'apaiser, la majorité semble parfois attiser les divisions, en jouant dangereusement avec les équilibres entre les communautés.

L'inaction se lit aussi dans le fonctionnement quotidien : seulement deux ou trois commissions municipales par mois, là où une équipe mobilisée en tiendrait beaucoup plus. Sans projets, rien à débattre. Même les élus de la majorité semblent résignés, sans souffle, comme s'ils attendaient la fin du mandat plus qu'ils ne le construisaient.

Alors les habitants regardent cette fresque inachevée. Ils comprennent qu'ils leur ont promis des couleurs vives, et qu'ils leur ont laissé une toile pâle.

Cinq ans sont passés. Et si peu en retour. Un mandat presque blanc. Une profonde déception. Champs mérite mieux. Il est temps d'ouvrir une nouvelle voie. Michel COLAS et toute son équipe.

Internet : <https://www.reinventons-champs-ensemble.fr> - Facebook : « Michel COLAS – Élu de Champs-sur-Marne »



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45
- Permanences le samedi matin de 9h à 12h pour les services municipaux : affaires générales, éducation, régie consultables sur le site de la ville www.ville-champssurmarne.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit en mairie le mardi matin de 8h30 à 12h, sur rendez-vous pris le vendredi au plus tard au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 30 juin 2025

19h

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet par affichage et site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE - BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48

Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
www.ville-champssurmarne.fr

POLICE

- Bureau de Champs-sur-Marne
Rue Flandres-Dunkerque - Tél. 01 70 29 31 47
- Hôtel de Police de Torcy
10, rue Gérard Philippe, 77200 Torcy - Tél. 01 71 44 40 00

ENEDIS Urgence 0 972 675 077

GRDF Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - VEOLIA

ZI de Noisiel - Boite Postale 49
9, rue de la Mare Blanche - 77425 Marne la Vallée cedex 2
Tél. 01 60 37 26 10

SIETREM (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENLÈVEMENT ET DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS MÉNAGERS)

Tél. 01 60 07 09 19 - info@sietrem.fr - www.sietrem.fr

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112 ou sms au 114 en cas de difficulté à parler ou entendre
- POMPIERS : 18 ou 112 ou sms au 114 en cas de difficulté à parler ou entendre
- SOS MÉDECINS 77 NORD : 0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny : 01 64 77 64 77
- Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48
- Urgence dentaire : 01 42 17 84 16

PLAN CANICULE

Vous avez plus de 65 ans, vous êtes isolés ou souffrez d'un handicap ? N'attendez pas le déclenchement de l'alerte canicule pour vous inscrire dès maintenant sur le registre du Centre communal d'action sociale (CCAS) afin d'être accompagnés par les agents municipaux durant les épisodes de forte chaleur.

N'hésitez pas non plus à venir en mairie pour inscrire une personne fragile de votre entourage (parents, voisins), c'est gratuit et confidentiel.

COUVERTURE SANTÉ À COÛT MAÎTRISÉ

Dans un contexte de réduction de la couverture santé par la Sécurité sociale, et parce que l'accès aux droits et à la santé pour tous est une des priorités de la municipalité, elle propose aux Champésiens « Ma commune ma santé », des contrats santé mutualistes à prix négociés avec Actiom. Que vous soyez demandeur d'emploi, retraité, travailleur non salarié (commerçants ou professions libérales), salarié intérimaire ou en CDD, la seule condition est de ne pas avoir de mutuelle entreprise obligatoire.

CHAMPS-SUR MARNE SUR LES RÉSEAUX

Suivez les comptes Instagram et Facebook de la Ville de Champs-sur-Marne (@champssurmarne77420 et @ville.champs) pour rester informé des actualités locales, événements, projets en cours, et initiatives citoyennes. Retrouvez aussi des « retours en images » pour revivre les moments forts des manifestations et festivités. Pour plus d'informations, consultez le site officiel ville-champssurmarne.fr, où vous trouverez des détails sur les élus, écoles, associations, actions de solidarité, collectes de déchets, ainsi que des documents administratifs (arrêtés, délibérations, demandes de subvention, etc.).

JEUX D'AVENTURE « LES MYSTÈRES DU CHÂTEAU »

Tous les dimanches d'avril à octobre, le domaine de Champs-sur-Marne accueille « Les Mystères du château » : 1h30 d'immersion avec des activités à faire en famille ou entre amis pour tenter de résoudre un des trois mystères : « Les 3 Oracles » (dans le château, dès 8 ans), « L'œuf de Fabergé » (dans les jardins, dès 6 ans), « La félonie des Dieux » (dans les jardins, dès 9 ans). Proposé en partenariat avec le Centre des monuments nationaux par Deathscape production : le-mystere.fr

LES NAISSANCES

Mars 2025

Le 8 : Madison CHACON HERNANDEZ.
Le 14 : Kuissi NGANKAM.
Le 19 : Fodié DIAOUNÉ.
Rawan AKHLIJ.
Le 24 : Georges LABERRIGUE.
Le 25 : William BOUAKHASITH.
Le 26 : Enéa MUZART.

Avril 2025

Le 1^{er} : Aalyah AJIK.
Le 3 : Eliam COULIDIATI.
Lynelle FRANCISKU HEWAGE.

Avril 2025 (suite)

Le 8 : Mariam NIANG.
Zoé CONTOZ MESNARD.
Le 9 : Mustafa CHOUDRY.
Le 10 : Nolan DUPONT LAHADY.
Le 14 : Caël PHUONG LOO.
Le 17 : Lara FOURATI.
Le 19 : Cheikh CISSE.
Le 23 : Laéna KALA LANÇON.
Le 24 : Adela RAILEAN.
Sasha LAUVERGEON.
Le 25 : Louna HOULTEL GABOURG.
Le 27 : Tiana DORVILMA MEYRE.
Le 28 : Layane AGHOUILLES.

Mai 2025

Le 1^{er} : Léo CALMARD.
Le 2 : Noah GOMEZ REY.
Le 4 : Augustin MUTTI.
Le 8 : Aïssé DIAOUNE.
Le 18 : Kyan CHANTECLAIR.
Le 22 : Maddy OUGEN.
Maël CHOCHOIS GENDRE.
Le 29 : Tasnim NASSAR.

Juin 2025

Le 2 : Mouhamad BADIANE.



LES MARIAGES

Mars 2025

Le 26 : Justine MULLER et
Kevin GASPARD DE RENEFORT.
Le 28 : Coralie FILSER et Florian GANDOLFINI.

Avril 2025

Le 12 : Bérénice BAYA et Tony PARNAS.
Lilila ADOUANE et Maciré KOITA.



Avril 2025 (suite)

Le 12 : Iuliana COVALI et Serghei DADU.
Madeleine TCHIGWA et Richard FREREJOUAN.
Le 26 : Ines AIT CHALALET et
Alexandre NEVES DE CASTRO DUQUE.
Isabelle LECLERC et Franck CHARTRAIN.
Le 28 : Pema DREPU KHANG et
Lobsang LUPTSE KHANG.

Mai 2025

Le 10 : Andie MC BABETTE et Chris-Jason PAKA.
Le 13 : Elodie MALVY et Martinien DIGUET.
Le 15 : Sylia HAMITOUCHE et Koceïla HAROUN.
Le 17 : Anissa HABJAOUÏ et Mohamed MOKKEDEM.
Le 22 : Delphine JACOB et Roland GUITTON.
Le 30 : Natacha RANDRIAMBOLOLONA et
Benjamin GENESTE.

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.



L'ÉTÉ 2025 à Champs

ICI OU AILLEURS, DES ACTIVITÉS POUR TOUS,
TOUT L'ÉTÉ DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE.

DU 5 AU 13 JUILLET
AU STADE DE LA
FONTAINE AUX COULONS

CHAMPS
D'ÉTÉ

PROGRAMME COMPLET SUR :

WWW.VILLE-CHAMPSSURMARNE.FR

RENSEIGNEMENTS : 01 74 92 10 89

OUVERTURE
AU PUBLIC
DE 15H À 20H
16H LE 12 JUILLET

